



FONDATION
ZAKOURA

Le devoir d'agir

Termes de référence

Mission d'accompagnement juridique Fondation Zakoura

Mai 2026



La Fondation Zakoura, une expertise et un savoir-faire reconnus

Association marocaine reconnue d'utilité publique, la Fondation Zakoura œuvre depuis 1997 en faveur du développement humain par le biais de l'éducation des enfants, la formations des jeunes, d'autonomisation des femmes et la capacitation des acteurs locaux en milieu rural. Elle a ainsi développé une expertise unique dans le déploiement de projets socio-éducatifs et de formations à destination des populations en milieu rural et bénéficie de l'appui et du soutien de partenaires nationaux et internationaux.

o

Depuis sa création il y a 27 ans, les actions de la Fondation Zakoura ont compté plus d'**1 000 000 bénéficiaires directs** et pour accompagner cette dynamique plusieurs milliers de ressources ont été formées.

La Fondation Zakoura joue un rôle crucial dans la coordination des efforts et la mise en place de synergies entre les acteurs institutionnels, nationaux, internationaux et la société civile et se donne pour ambition de structurer et de professionnaliser le tiers- secteur dans le domaine de l'éducation. Elle a su évoluer en proposant une offre complète articulée autour de trois piliers clés positionnés sur toute la chaîne de valeur éducative (le **Zakoura Lab** - centre de veille et de recherches ; la **Zakoura Academy** - pôle de formations ; et la **Zakoura Education** - pôle opérationnel).



Contexte et défis

Dans un contexte de développement institutionnel et de professionnalisation de ses pratiques, la Fondation Zakoura souhaite renforcer son dispositif juridique interne pour sécuriser ses activités et anticiper les risques.

Cette démarche vise à mettre à jour et structurer ses documents, procédures et pratiques juridiques afin d'assurer leur conformité aux lois et réglementations en vigueur et de doter l'organisation d'un cadre de référence clair et sécurisé.

Objectif global de la mission

L'objectif principal de cette mission est d'accompagner la Fondation Zakoura dans le renforcement et la sécurisation de son cadre juridique, à travers l'analyse et la mise en conformité de ses pratiques, la production ou la mise à jour de documents juridiques, et l'appui conseil continu afin de prévenir les risques et garantir la conformité aux exigences légales et réglementaires en vigueur.

Objectifs spécifiques

1. Renforcement du cadre juridique :

-
- Analyse du cadre juridique actuel de la Fondation.
- Identification des zones de risque ou de non-conformité.
- Proposition de mesures correctives et préventives.
-

2. Mise à jour et structuration documentaire :

-
- Revue des statuts, règlements, conventions et contrats types.
- Élaboration ou actualisation des documents juridiques internes nécessaires.
- Normalisation et structuration des modèles et canevas juridiques.

3. Accompagnement juridique par direction/département :

- Appui-conseil ponctuel auprès des équipes (RH, finances, achat, direction générale...).
- Organisation d'un atelier de sensibilisation au démarrage de la mission pour mobiliser et engager les parties prenantes.
- Proposition d'un plan de formation pour renforcer les compétences juridiques des équipes internes.
- Sensibilisation aux obligations légales et réglementaires applicables.
- Mise en place d'un dispositif de veille juridique sur les évolutions légales et réglementaires pertinentes.

Livrables Attendus

1. Rapport de diagnostic juridique initial (constats et recommandations).
2. Plan d'actions de mise en conformité juridique.
3. Dossier de documents juridiques actualisés ou produits.
4. Proposition de pack de canevas et d'outils de travail juridiques adaptés (modèles de contrats, règlements, conventions, fiches pratiques, check-lists, etc.).
5. Support de présentation synthétique des résultats et préconisations.
6. Liste consolidée et structurée de tous les livrables produits, accompagnée des versions finales validées par la Fondation.

Méthodologie

Le consultant/cabinet proposera une méthodologie adaptée, décrivant les étapes de la mission : analyse documentaire, entretiens, validation des documents, sensibilisation et restitution finale.

Langue

La langue (français/arabe) pour l'élaboration des livrables, formations et restitutions sera proposée par le consultant/cabinet.

Qualifications requises

Les consultant(e)s ou le cabinet postulant à cette mission doivent démontrer une expérience solide et des compétences avérées dans les domaines suivants :

- Diplôme supérieur (Bac+5) en droit social, droit des affaires, droit des associations ou équivalent.
- Expérience confirmée (minimum 10 ans) en conseil juridique auprès d'organisations.
- Très bonne maîtrise du droit marocain applicable au secteur associatif et aux relations de travail.
- Références avérées sur des missions similaires.

Profils recherchés

- Juriste expérimenté ou inspecteur avec une solide maîtrise du droit marocain et des procédures associatives.
- Un avocat inscrit au barreau, disposant d'une expérience en accompagnement d'organisations de la société civile et en conformité juridique.

Critères de sélection

Les consultant(e)s ou le cabinet seront sélectionnés en fonction des critères suivants :

- Qualité et pertinence de la proposition méthodologique.
- Expérience sur des missions similaires.
- Cohérence de l'offre financière.
- Références vérifiables en accompagnement juridique.

Durée de la mission

À proposer par le consultant/cabinet en fonction de la méthodologie retenue et des objectifs à atteindre.

Dossier de candidature

Les organismes intéressés devront fournir les éléments suivants :

- Note méthodologique détaillée (compréhension des TDR et chronogramme).
- Proposition financière détaillée.
- CV du/des consultant(s).
- Lettres de références pertinentes dans le domaine juridique.

Soumission des candidatures

Les propositions de candidature doivent être transmises par courriel avant le 9 juin 2026 aux adresses suivantes :

- ♦ m.zaari@fondationzakoura.org
- ♦ h.chadli@fondationzakoura.org